



## SEPARATION /BIEN IMMOBILIER

Par **anes31**, le **11/09/2016** à **18:58**

BONJOUR,

Nous sommes sous le point de nous séparer mais nous avons acheté une maison 50/50.

Il me propose soit de faire appel aux agences immobilières pour la vente de la maison, soit de

lui donner 60000.00e pour être l'unique propriétaire. Je précise qu'il est très pressé de partir...

Ma question est de savoir si la loi autorise ce genre de négociation en sachant que la maison a une valeur d'environ 200000e???[smile17]

Merci de m'apporter vos conseils.

Par **youris**, le **11/09/2016** à **20:33**

bonjour,

la modification du titre de propriété d'un bien immobilier n'est pas aussi simple.

il faut obligatoirement passer par un notaire pour la mutation immobilière.

donc ne donnez aucun argent avant de passer chez le notaire.

salutations

Par **anes31**, le **11/09/2016** à **20:58**

merci,

oui j'ai pensé au notaire. Mais est-ce possible cette négociation vu la valeur de la maison???

Les impôts ne vont-ils pas me faire un rappel??

Cdlt,